



FICHE ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

(Uniquement pour les NON-licencié(e)s FFR)

Dans le cadre des activités et des sorties culturelles proposées pendant les Camps Rugby Landes, chaque enfant licencié à la FFR est couvert par l'assurance AXA France (Courtier MARSH).

Toute personne inscrivant un enfant non licencié à la Fédération Française de Rugby, s'engage à prendre en charge tous les frais qui pourraient être engendrés dans le cas d'accidents pouvant arriver au cours de son séjour, sur le terrain de rugby, dans le cadre des activités, au cours d'un déplacement avec les véhicules mis à disposition de l'organisateur ou autres.

Je soussigné Mr / Mme..... ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal
de l'enfant (Nom, Prénom).....

reconnaît avoir pris connaissance du texte ci-dessus et m'engage à le respecter le cas échéant.

Fait à :

le :

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)